

Compte rendu de la réunion de présentation du Réseau Breton Bâtiment Durable

lundi 14 janvier 2013

Dominique Ramard – Région Bretagne :

La réunion a pour objet de mettre en place le Centre de Ressources Techniques pour la Construction et Rénovation Durable qui prend aujourd'hui le nom de Réseau Breton Bâtiment Durable et qui permettra d'alimenter le Plan Breton Bâtiment Durable.

C'est avant tout un centre de ressources techniques pour aller chercher des informations mais aussi un lieu pour retrouver une dynamique, pour apporter des réponses aux enjeux auxquels doit répondre le secteur du bâtiment :

- la question énergétique qui nous oblige à innover et mettre en œuvre des actions opérantes sur cette question
- la qualité du bâti de manière globale et le lien entre le bâtiment et le lieu qui l'accueille (lien avec la question foncière et l'aménagement du territoire)

Les enjeux du Réseau Breton Bâtiment Durable ont été définis dans un premier temps au travers d'une étude conduite par le cabinet Engenor (mise en place d'un COPIL avec une quinzaine de partenaires) en s'appuyant sur les réseaux professionnels :

- faire émerger l'intérêt d'avoir ce centre de ressources et modalités à retenir en termes de mise en œuvre, notamment en s'appuyant sur le réseau particulièrement large qui existe en Bretagne autour de la construction et de la rénovation durable
- définir des axes qui seront présentés cet après-midi,
- préciser le mode d'hébergement de la mission à la Cellule Economique de Bretagne reconnue notamment au travers de sa lettre sur la construction durable,
- retenir le principe d'un réseau le plus large possible ainsi qu'une commission de travail plus restreinte que l'assemblée réunie aujourd'hui, pour, par la suite, mettre en avant la capacité de l'ensemble des acteurs bretons à agir dans le même sens.

Béatrice Bouchet – DREAL Bretagne :

- Le contexte actuel du bâtiment : évolution forte du cadre réglementaire et institutionnel (du niveau international et européen vers l'Etat), l'Etat français transpose ces directives dans sa réglementation.
- Les lois Grenelles 1 et 2 ont conduit pour le secteur du bâtiment à la RT 2012 qui a pour conséquence de diviser par 2 les consommations de chauffage dans le bâtiment neuf, et nécessite d'autres approches de la part des professionnels
- Autres champs importants : la rénovation thermique, enjeu fort traduit au niveau national dans la feuille de route sur la transition écologique et à travers les objectifs du SRCAE en Bretagne. .
- Au niveau local, l'Etat a un rôle de transmission de l'information sur les évolutions réglementaires, un rôle de développement de la connaissance via notamment les études menées par la Cellule Economique de Bretagne, un rôle de contrôle fait avec le CETE et les DDTM sur des opérations récentes, ou encore le travail de vérification sur les lauréats de l'appel à projet PREBAT lancé par l'ADEME, la Région et les 4 Départements.
- Le patrimoine de l'Etat est également concerné par la problématique de rénovation dans le respect du Grenelle.

- Besoin de synergie autour de tout ce qui existe au niveau du bâtiment, le Réseau Breton Bâtiment Durable est notamment destiné à mettre plus de liens entre tous les acteurs.

Yvon Basset – ADEME

- Gilles Petitjean s'excuse car retenu à Paris par d'autres obligations.
- Le programme de travail pour les mois à venir et qui a vocation à répondre à l'enjeu du Facteur 4 dont le secteur du bâtiment est un acteur majeur (sobriété énergétique, réglementation thermique,...) repose sur :
 - o l'efficacité des installations et équipements techniques,
 - o le recours aux énergies décarbonées en substitution aux énergies conventionnelles,
 - o l'évolution du mode d'usage ou du comportement des usagers.
- Les critères qui nous échappent mais qui vont définir le rythme d'engagement et l'atteinte des objectifs :
 - o le coût de l'énergie,
 - o la multiplication du nombre d'acteurs impactés par la mise en œuvre de tous ces programmes et leur rapidité d'implication,
 - o la mobilisation de moyens financiers conséquents.
- Le programme de l'ADEME dans le cadre du Plan Bâtiment se décline selon 4 axes de travail :
 - o stimuler l'offre de rénovation performante (mobilisation des professionnels, accompagnement de l'émergence de solutions techniques innovantes et de bâtiments démonstrateurs),
 - o identifier des outils financiers qui permettent la massification et le passage à l'acte dans le cadre des réhabilitations,
 - o stimuler la demande, anticipée en Bretagne avec la préfiguration de guichet unique ou plateforme territoriale de rénovation (cf. opération à Vannes par ex.), avec pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs qui ont intérêt au développement de ces filières de réhabilitation énergétique,
 - o optimiser l'usage ultérieur des bâtiments.
- La place du Réseau Breton Bâtiment Durable dans ce contexte :
 - o outil de mutualisation et de capitalisation qui doit créer une dynamique régionale sur le sujet,
 - o besoin d'une mission qui fédère sur le sujet et donne du liant au regard du nombre d'acteurs dans le secteur,
 - o travail dans le cadre d'un réseau national (BEEP) qui compte une quinzaine de structures et qui doit contribuer à faire émerger en Bretagne des expériences réussies dans d'autres régions françaises.

Dominique Ramard – Région Bretagne

- La notion de réseau est très importante, le centre de ressources n'est pas qu'un outil technique, notre ambition est de passer un cap en créant un réseau où chacun puisse apporter ses contributions et aussi éventuellement faire part des échecs pour bien identifier ce qui n'a pas marché.
- Il s'agit aussi de créer un climat de confiance pour une action collective qui s'engage sur le territoire breton.
- Les questions énergétiques, de changement climatique mais aussi de qualité du bâti doivent devenir un enjeu collectif au travers d'échanges qui auront lieu dans la plus grande confiance afin de passer un cap et éventuellement de rayonner au delà des frontières bretonnes.
- Dans le cadre de l'étude de préfiguration de ce centre, il a été décidé de confier le portage à la Cellule Economique de Bretagne.

Yannick Morin - Cellule Economique de Bretagne

- La Cellule Economique de Bretagne qui est l'observatoire régional de la filière construction a été créée il y a presque 43 ans sous l'impulsion du ministère de l'Equipeement et de 3 fédérations professionnelles, Bâtiment, Travaux Publics, Carrière et matériaux.
- C'est une association de type loi 1901 qui regroupe des partenaires publics et privés, soit un quarantaine de membres qui fédèrent d'autres entités.
- Cet observatoire régional de la construction est un outil économique, lieu de concertation qui assume une mission d'observation et d'information avec notamment la mise en place d'observatoires dédiés tels que l'emploi formation, la construction durable, les déchets et recyclage.
- Mission de prévision et d'évaluation par l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre de données pour alimenter la réflexion à plusieurs échelles de territoire.
- L'observation structurelle, conjoncturelle et prévisionnelle sur les aspects marché avec une analyse des évolutions à court (1 an) et moyen terme (5 ans) par type de marché.
- La problématique construction et développement durable a été engagée depuis 2007 sur la construction neuve et le parc existant.
- Une mission importante depuis 1994 sur l'emploi formation pour quantifier et qualifier ce qui se passe au sein des entreprises et des organismes de formation (formation initiale et continue) en fonction des évolutions de marché et des compétences nécessaires pour y répondre.
- Observatoire dédié au bois dans la construction avec une montée en régime à travers des travaux conjoncturels mais aussi des études thématiques qui permettent à la filière bois de se structurer un peu plus.
- Suivi qualitatif et quantitatif de la commande publique.
- Observatoire régional des matériaux de construction et granulats initié par l'UNICEM en 2006.
- La Cellule Economique de Bretagne fait partie d'un réseau national de 24 structures régionales aux moyens très différents, qui permet d'alimenter la réflexion des uns et des autres.
- La mission technique du centre de ressources vient compléter les dispositifs existant au sein de la Cellule Economique de Bretagne en parfaite connexion avec ses autres missions.

N.B. : une présentation de la Cellule Economique de Bretagne est proposée en annexe.

Rémi Boscher, chargé de mission Réseau Breton Bâtiment Durable présentation de la mission 1^{ère} partie :

- Recruté le 05 novembre dernier au sein de la Cellule Economique de Bretagne.
- Présentation : ingénieur et éco-conseiller, a travaillé sur les thématiques construction et rénovation durable d'abord dans le secteur du logement social puis sur des missions de conseil notamment en assistance à maîtrise d'ouvrage publique.
- Retour sur le déroulé de la mission :
 - o Le 05 novembre 2012 : réunion de lancement avec les financeurs (Région, ADEME, Etat) et la Cellule Economique de Bretagne pour rappeler les éléments de contexte et valider les priorités exprimées par ces partenaires.
 - o Comité Technique : ce COTEC est constitué de la Région, l'Etat, l'ADEME et la Cellule Economique de Bretagne. Il est chargé d'assurer un suivi de la mission par une bonne communication avec l'ensemble des partenaires, travail de concertation nécessaire dans la phase de mise en place du Réseau Breton Bâtiment Durable.

- Les premières semaines de travail ont permis de structurer la démarche présentée ce jour.
- Rappel de l'objectif : participer à une dynamique engagée au niveau national depuis le Grenelle de l'environnement en créant un espace collaboratif au service des acteurs régionaux publics et privés. Les notions qui précisent la manière d'appréhender cette mission : l'indépendance et la neutralité, l'objectivité, le travail de maillage et de réseau.
- Présentation des missions :
 - produire des ressources techniques,
 - animer un réseau régional,
 - participation à un réseau national en soutien aux deux missions principales.
- Animation d'un réseau régional :
 - Identification des acteurs régionaux de la construction et rénovation durable (novembre à décembre 2012) sur la base des travaux de la Cellule Economique de Bretagne, de recherches internet et de compléments fournis par la Région et l'ADEME. Une cinquantaine d'acteurs recensés dont les 2/3 sont des associations et la majorité située en Ile et Vilaine. Ce recensement sera à compléter dans les semaines à venir avec les informations collectées au cours des entretiens.
 - Entretien avec les acteurs : travail qui prend du temps et devrait aboutir au mois d'avril 2013. Les objectifs sont multiples : mieux connaître les acteurs, leurs missions, leur périmètre géographique, leurs partenaires, présenter le Réseau Breton Bâtiment Durable et identifier d'éventuelles attentes vis à vis de celui-ci.
 - Analyse du maillage des acteurs qui doit contribuer à structurer le Réseau Breton Bâtiment Durable. Le but est d'avoir une lecture territoriale des actions portées par chacun, d'essayer certaines d'entre elles et d'identifier des thématiques complémentaires non abordées actuellement mais jugées importantes par les acteurs du réseau.

Echanges avec les participants :

- B. Merand - Chambre Régionale de l'Economie Sociale : beaucoup d'acteurs sont disséminés sur le territoire et la CRES est à disposition pour faciliter l'identification de ces acteurs.
- P. Cardon - Fédération Régionale du Bâtiment : concernant l'animation, quel est le canal de communication, un site internet, des réunions ou autre ?
- R. Boscher – Cellule Economique de Bretagne : les moyens d'animation ne sont pas définis précisément puisque la démarche consiste à être complémentaire de l'existant et il ne s'agit pas de se substituer à ce qui fonctionne. C'est à l'issue du travail de rencontre des acteurs que nous aurons la lisibilité nécessaire pour définir les moyens les plus adaptés à l'animation du réseau.
- D. Ramard – Région Bretagne : le souhait est que les réseaux professionnels conservent leurs modes d'échange avec leurs adhérents voire au delà. La Cellule Economique de Bretagne a déjà des moyens de diffusion à travers les lettres qu'elle édite et il faudra peut être s'appuyer sur ces capacités et aller au delà si nécessaire.
- B. Bouchet – DREAL Bretagne : la porte d'entrée dans un premier temps sera bien Rémi Boscher. La forme sera définie à l'issue des entretiens, tout reste ouvert, le réseau va se construire avec vous et c'est l'objet des entretiens menés en ce moment.

Rémi Boscher, chargé de mission Réseau Breton Bâtiment Durable
présentation de la mission 2^{ème} partie :

- Production de ressources techniques :
 - o Définir un outil d'analyse des opérations pour déterminer leur niveau de performance. L'outil est en cours de construction et va être testé sur des opérations connues. Il est la synthèse de ce que proposent d'autres centres de ressources et a été complété. Il proposera les informations suivantes :
 - fiche d'identité (nom, localisation, maître d'ouvrage, équipe de maîtrise d'œuvre),
 - contexte (nature de la parcelle, attentes des usagers, spécificités locales),
 - programmation (nombre et typologie des logements, nature et surface des espaces,...),
 - méthode de travail retenue dans les phases de conception (travail collaboratif entre les concepteurs, les entreprises et les usagers),
 - solutions techniques (description de l'enveloppe, des systèmes de chauffage, production d'eau chaude sanitaire et ventilation, des dispositifs de confort d'été,...),
 - évaluation des performances au moment de la livraison et après une durée significative d'utilisation.
 - o Les projets retenus pour tester la grille d'analyse sont des projets pour lesquels on dispose de données (PREBAT et ECO-FAUR).
 - o La mise en valeur des opérations ainsi évaluées se fera d'ici mai 2013 par le biais de fiches de présentation qui se veulent lisibles et compréhensibles par tous.
 - o L'approfondissement d'autres aspects techniques est une piste à développer au delà de la mise en avant des opérations exemplaires. La nature des aspects techniques à traiter et la forme que prendra ce travail dépendront des attentes formalisées par les acteurs au cours des entretiens. Les échanges avec les autres centres de ressources permettront probablement d'identifier d'autres sujets à traiter au sein du réseau.

Echanges avec les participants :

- D. Ramard – Région Bretagne : on est là dans le vif du sujet de ce que va être le réseau. Au niveau du comité de pilotage, dans l'étude de préfiguration, un certain nombre d'éléments avaient déjà été répertoriés, notamment un panorama de la construction et rénovation durable en allant chercher ce qui marche et ne marche pas. Chacun est invité à s'exprimer sur les sujets qu'il souhaiterait voir traités au sein du Réseau Breton Bâtiment Durable.
- P. Morice - Union régionale PACT Bretagne : s'occupe de la rénovation du bâti existant et notamment celui occupé par les ménages aux revenus modestes. Une question sur le périmètre de la durabilité, est-il limité à la question énergétique ou faut-il y intégrer d'autres enjeux comme l'adaptation au vieillissement de la population ? Une observation sur l'analyse des opérations et le recueil de données : il existe un risque de s'atteler à un travail très chronophage. Le fonctionnement institutionnel dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable qui génère certainement des marges de progrès (cf. Pacte électrique breton), le réseau pourrait être un lieu pour interpeler et faire des propositions dans un souci d'utilisation efficace des fonds publics.

- C. Corlay - UNICEM Bretagne : quelle est la forme juridique du centre de ressources ? Sera-t-il durable, est-il voué à durer dans le temps ? Sur la production de fiches techniques, des filières professionnelles ont déjà produit des études nationales de grande valeur qui pourraient être partagées, vulgarisées et diffusées au sein du réseau.
- E. Monpin - Rennes Métropole service habitat : au delà des appels à projets PREBAT beaucoup d'opérations notamment en réhabilitation mériteraient d'être intégrées au processus. Il serait notamment intéressant de se rapprocher de l'ARO Habitat pour travailler sur cet aspect (cf. notamment le dispositif d'observatoire des charges locatives *Web Charges*).
- O. Ferron – Abibois : si on se réfère à l'introduction qui a été faite, ne faut-il pas donner la priorité à la rénovation plutôt qu'à la construction neuve ? Quelle est la place des copropriétés dans un réseau comme celui-ci, sachant que l'enjeu actuel sur la réhabilitation porte essentiellement sur la copropriété, secteur difficile à percer aujourd'hui ?
- R. Denis-Lucas – Syndicat des négociants en matériaux de construction d'Ille-et-Vilaine : Les critères de la grille d'analyse sont-ils déjà définis ou à définir ? Au-delà de la performance énergétique d'autres critères seront-ils pris en compte comme l'origine des matériaux ?
- J.L. Le Roux - réseau EcoBatir et association Approche Eco-habitat (porteur de la grille d'analyse multicritères Bâtiment Durable Armoricain) : on a le sentiment d'être invités dans un processus qui a déjà démarré et dont on ne connaît pas les processus de gouvernance. Comment va-t-on définir des objectifs communs ? Pour que la confiance naisse, il faut créer du consensus dans la construction d'un projet commun et non dans l'adhésion à un projet construit verticalement depuis le national vers le régional.
- M. Laurent – Bruded : le réseau Bruded va ouvrir son nouveau site internet le 16 janvier 2013 et mettra à disposition des collectivités des fiches de retours d'expériences. Nous sommes naturellement partants pour faire le lien avec le centre de ressources. Autre questionnement sur les critères et la grille d'analyse : c'est un point dangereux qui peut séparer ou réunir. Au niveau de Bruded on se méfie des analyses trop scientifiques et uniquement techniques qui empêcheraient d'avancer, il semble nécessaire d'ouvrir la réflexion pour sortir par le haut.
- D. Ramard – Région Bretagne : quand on propose quelque chose qui n'est pas suffisamment avancé on nous reproche d'animer une réunion pour rien car cela n'a pas été préparé et quand on a un cadre prédéfini on nous reproche d'avoir déjà décidé ce qu'il fallait faire. Nous sommes aujourd'hui entre les deux avec un cadre qui permet de travailler ensemble avec vos contributions. A travers la grille d'analyse il ne s'agit pas d'avoir des critères figés et d'affirmer de façon exclusive ce qu'est la durabilité, cette question reste très ouverte et d'autre part il ne s'agit pas de se restreindre aux critères énergétiques mais d'arbitrer un panel de critères au regard des priorités retenues pour chaque projet.
- B. Bouchet – DREAL Bretagne : concernant les fiches, on ne va pas être monocritère mais on ne va pas non plus traiter 100% des critères sur chaque opération. C'est lors des entretiens pour chacune de ces opérations que l'on pourra mettre en avant tel ou tel aspect intéressant de l'opération (provenance des matériaux, modes d'usage du logement), . Le but est de mettre l'accent sur ce qui a marché et sur ce qui aurait pu

mieux fonctionner. La prochaine réglementation thermique est déjà en réflexion et intégrera plus largement les thématiques de la qualité environnementale du bâtiment y compris le poids de l'énergie grise par exemple. Le réseau doit donc travailler sur ce qui existe mais aussi s'adapter à ce qui va venir dans une démarche de mise en commun et de partage des expériences et des connaissances.

- Y. Basset - ADEME : l'objectif n'est pas d'emmener tous les acteurs au même niveau en même temps, mais de mettre les gens en route vers cette notion de bâtiment breton durable en ayant une vision à moyen et long terme de ce que l'on souhaite y voir, en les impliquant largement. Concernant les problématiques construction neuve / rénovation, les vrais enjeux vont porter sur la rénovation et la réhabilitation et c'est sur ces sujets que le centre de ressources doit s'investir à court terme. La copropriété est un enjeu bien identifié, mais dans le contexte breton on est entre 70 et 80% de maisons individuelles donc l'enjeu prioritaire reste là.
- Y. Morin – Cellule Economique de Bretagne : cette mission est portée par la Cellule Economique de Bretagne qui est une association loi 1901 et il n'y a pas de structure juridique dédiée au Réseau Breton Bâtiment Durable. Concernant la durabilité, on a une convention de 3 ans pour cette mission, ce qui permet d'avoir de la lisibilité et une vraie montée en régime. On considère que cette visibilité est déjà un élément de confort. Sur la notion de partenariat, on a au sein de la Cellule Economique de Bretagne une certaine habitude des partenariats publics et privés et les choses ne sont pas faites de manière autoritaire ou unilatérale, on a des partenariats extrêmement forts depuis 43 ans. Il ne faut pas voir cette mission comme le centre de ressources de l'ADEME et du Conseil Régional, c'est votre centre de ressources.
- D. Ramard – Région Bretagne : concernant le pacte électrique breton et l'avancée moins importante qu'il peut y avoir sur le volet maîtrise de l'énergie, vous connaissez les raisons qui expliquent cela. Caractère diffus de l'action à engager, ce volet est donc plus difficile à mettre en mouvement mais des opérations existent. On voudrait aller au delà, des dispositifs existent mais ils ne sont pas sollicités au niveau que l'on souhaiterait.
- B. Bouchet – DREAL Bretagne : sur le pacte électrique breton et le volet maîtrise de la demande en électricité, un certain nombre d'actions ont déjà été citées. Pour la rénovation du parc social, une enveloppe Feder de 5,6 millions d'euros a été obtenue dans ce cadre et une mission a été confiée à un bureau d'étude pour optimiser les gains sur les opérations proposées par les bailleurs. L'analyse des dossiers se fait au sein d'un comité de pilotage réunissant l'ADEME, la DREAL, la Région, l'ARO Habitat, assistés du bureau d'étude.
- B. Merand - CRES Bretagne : concernant la réalisation d'expériences intéressantes, nous travaillons sur la mise à jour d'expériences en particulier de structures associatives de gestion médico-sociale sur une analyse de la durabilité des bâtiment d'accueil (cf. Pays de Morlaix). Le travail avec plusieurs réseaux sur le système d'analyse globale au regard du développement durable (Bâtiment Durable Armoricaïn), l'idée est de pouvoir donner un système d'analyse multicritères sur les champ du développement durable. Notre idée est que ce travail puisse être mis à disposition du centre de ressources pour l'analyse de projet dans une logique de progrès.
- JY Brélivet - Approche Eco-habitat : on travaille sur cette boîte à outils et comme le financement provient en partie de la Région, sa transmission au centre de ressources serait une manière de restituer une partie de notre travail depuis plus de 3 ans. Nous sommes vite classés comme association militante, c'est un terme que je n'aime pas

beaucoup car nous sommes un réseau créé par des professionnels avec la particularité qu'il est ouvert aux particuliers justement parce qu'on met la notion d'usage derrière. Nous sommes prêt à apporter notre vision sur ces grilles d'analyse multicritères sans être dans une notion de label ou d'obligation. Néanmoins nous aimerions avoir des garanties concernant la gouvernance du Réseau Breton Bâtiment Durable.

- B. Feltmann - cluster Eco-origin : on dispose d'un petit peu de recul, non pas sur le volet technique mais on a déjà réussi à mobiliser un certain nombre d'acteurs sur divers sujets et on est prêt à mettre ça dans l'outil commun que deviendrait le réseau. Notamment sur des sujets comme la gestion de l'énergie, autour des usages et d'expérimentations sur la recherche de financements.
- F.X. de Blignières - Région Bretagne. Une petite précision concernant les fiches d'analyse, il s'agit d'avoir une démarche de valorisation des opérations en Bretagne qui ont été soutenues (opérations BBC, ECO FAUR) mais qui n'ont pas forcément été suffisamment valorisées et portées à la connaissance de tout le monde. Il ne s'agit pas de refaire des fiches techniques en concurrence d'autres structures mais bien d'être dans une démarche de capitalisation des expériences au bénéfice de l'ensemble des membres du réseau.
- C. Loisel-Soyer - Maison de l'Architecture de Bretagne : possibilité de mettre à disposition les exemples de réalisations qui se sont portées candidates dans le cadre de l'organisation depuis 1992 d'un prix régional de l'architecture en Bretagne. Nous travaillons sur une étude qui concerne les lotissements pavillonnaires à l'échelle de la région pour la réalisation d'un ouvrage au niveau national. La priorité est de mettre en avant les réhabilitations de ces zones pavillonnaires parfois vieillissantes.
- D. Ramard – Région Bretagne : l'objectif de ce réseau n'est pas d'avoir des personnes d'accord entre elles, l'objectif est d'en faire un lieu de débat sur ce qu'on entend par rénovation et construction durable en Bretagne et comment on s'inscrit dans une démarche de progrès. L'idée est de faire émerger à travers les échanges et le débat les ambitions en la matière pour les décliner ensuite de manière opérationnelle. On s'engage dans une démarche collective en acceptant le débat.
- E. Monpin - Rennes Métropole service habitat : la notion de capitalisation est fondamentale, comment stimuler la demande, notamment dans le parc privé avec une maîtrise d'ouvrage souvent « atomisée ». Pour nous, le réseau est aussi là pour participer à l'émergence de cette demande.
- Y. Basset - ADEME : le réseau ne va pas tout faire, il ne peut pas vivre si il n'y a pas d'exemples sur le terrain. Sur cette question de la copropriété, l'ADEME va revenir vers vous pour étudier cette question, contribuer à trouver les bons dispositifs notamment financiers qui sont complexes à mettre en oeuvre.
- B. Bouchet – DREAL Bretagne : le niveau national réfléchit également à la levée des freins, notamment sur les conditions de vote en copropriété. Des outils existent depuis longtemps mais ne sont pas très utilisés en Bretagne, notamment la mise en place de fonds de réserve pour avoir, au bout de 10 ans, les moyens de payer les travaux nécessaires (ex. : ravalement de façade + rénovation thermique).
- C. Leproust - Ville de Rennes : les solutions techniques sont extrêmement intéressantes mais il ne faut pas oublier les méthodes de conduite de projet et la manière dont on mobilise les compagnons sur les chantiers. Si le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sont motivés sans qu'il y ait la mobilisation nécessaire sur les

chantiers, ça risque de ne pas fonctionner. Il faut s'inspirer de ce qui a bien fonctionné et contribuer à le mettre en avant dans les fiches d'analyse d'opérations.

- G. Quignon - Association Rennaise pour la Maîtrise de l'Energie dans les Copropriétés : besoins de références et de résultats sur ce qui a déjà été fait en matière d'économies d'énergie.
- M. Dubois - CAPEB Bretagne : la façon de s'organiser est un point essentiel sur lequel on a sûrement moins de retours d'expériences et qui sera plus difficile à aborder que le volet technique. Pour réussir un bouquet de travaux il faut la mobilisation de tous les corps de métiers et c'est un défi majeur du bâtiment à relever dans les années à venir et notamment dans la rénovation. La CAPEB favorise les regroupements d'entreprises et c'est dans ces conditions qu'on arrive à obtenir des résultats intéressants.
- H. Derrien – Terrachanvre : comment transformer l'échange d'initiatives en changement institutionnel. On a des produits difficiles à vendre dès lors qu'on s'adresse à des institutions (Hlm, collectivités). Les contraintes des marchés publics sont des freins au développement de nos filières.
- B. Bouchet – DREAL Bretagne : la sortie du label bâtiment biosourcé qui définit une proportion de ces matériaux à utiliser pour l'obtenir doit favoriser le développement de ces filières. Les avis techniques sont bien identifiés comme un facteur bloquant, un chargé de mission travaille sur ces questions depuis plusieurs années au ministère. Il peut être intéressant de faire remonter l'ensemble des freins identifiés au niveau local pour faciliter la diffusion de ces matériaux.
- JL Le Roux - Réseau Eco Batir : le label bâtiment biosourcé reste réservé aux bâtiments intégrant des matériaux proposés par les entreprises de taille industrielle, c'est à dire celles qui ont les moyens de se payer une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire. Les petites entreprises artisanales productrices de matériaux qui n'ont pas les moyens de se payer de telles fiches sont exclues du dispositif de labellisation.
- B. Bouchet – DREAL Bretagne : des garde-fous restent nécessaires pour avoir des garanties sur les caractéristiques et les performances des matériaux.
- B. Guillaumot – architecte, formateur et membre de Globe 21 : Concernant la réduction du risque en matière de sinistralité et la garantie de pérennité des travaux, la formation est un secteur très important. Les petites filières portées par de « petits » acteurs avec peu de moyens ne sont pas dans des logiques industrielles et sont souvent pénalisées sur certains marchés. Les pouvoirs publics pourraient se pencher la question pour aider à soutenir des petites structures et des ressources très ancrées localement.
- Y. Gegaden - Fédération Régionale du Bâtiment Bretagne : il faut rappeler l'importance de la filière construction qui pèse 10 milliards d'euros et 100.000 emplois en Bretagne et qui est un poumon dans l'activité économique du territoire. Il y a aujourd'hui urgence au regard des enjeux techniques, économiques et de formation, il n'y a pas de temps à perdre car la profession souffre. Il faut pousser pour être à la hauteur des échéances qui arrivent. D'ici 5 ans la majorité du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment va basculer sur la dimension énergétique, il y a donc un intérêt stratégique pour le développement de l'emploi et de l'économie.

- D. Ramard – Région Bretagne : on voit que ce réseau peut toucher des aspects très variés, les matériaux, la formation, la coordination des chantiers,... Il va donc falloir que l'on priorise collectivement les actions de ce réseau. Sur la qualité technique du bâtiment, il faut une mesure de la performance au moment de la livraison mais aussi dans les premières années.
Concernant la gouvernance, on a fait le choix au niveau de la Cellule Economique de Bretagne d'avoir une commission dédiée au suivi de la mission qui se met en place et qui soit représentative du réseau aujourd'hui présent pour orienter les choix.

Rémi Boscher, chargé de mission Réseau Breton Bâtiment Durable
présentation de la mission 3^{ème} partie :

- Un réseau privilégié, le réseau BEEP animé par l'ADEME. Lieu d'échanges qui va favoriser la mise en place du réseau breton en s'appuyant sur l'expérience des autres centres de ressources. Opportunité de partager les actions qui seront portées en Bretagne. Possibilité de nouer des liens de proximité plus soutenus à l'échelle du grand ouest avec nos voisins (ARCENE en Basse Normandie et Novabuild en Pays de la Loire).
- D'autres réseaux nationaux ou internationaux pourront être investis à terme si on s'aperçoit qu'il y a une opportunité de tisser de nouveaux liens et d'enrichir la démarche régionale.

Echanges avec les participants :

- S. Ramos - GDF Suez : est-il prévu au sein de ce réseau de faire un lien avec le *smart metering* (compteurs intelligents qui permettent de suivre les consommations énergétiques et en eau) ?
- D. Ramard – Région Bretagne : l'usage du bâtiment va évoluer, en fonction du type de bâtiment ça peut avoir son intérêt, la technologie peut être intéressante si elle est livrée avec la notice d'utilisation.

D. Ramard - Prochaines échéances:

- o Janvier à avril 2013 : rencontre des acteurs.
- o Juin 2013: réunion plénière de restitution du travail de structuration.
- o Décembre, puis tous les 6 mois, réunion d'information de l'avancée des travaux.

D. Ramard - Conclusion :

- Pour la suite c'est la façon dont on va piloter le réseau qui est importante, on envisage un comité de pilotage qui doit respecter la diversité des acteurs du bâtiment en Bretagne. Si vous êtes candidats, faites le savoir. On veillera au bon équilibre des types d'acteurs mais aussi de la façon dont ils sont positionnés sur le territoire. Avec l'Etat et l'ADEME, la Région va en assurer dans un premier temps l'animation. Un des intérêts de la Cellule Economique comme structure d'accueil c'est que l'Etat et la Région en sont adhérents et l'ADEME est un interlocuteur privilégié notamment en termes de financement de certaines études. On a retenu le principe qu'on peut ne pas être adhérent à la Cellule Economique et participer à la commission. Le président Massiot m'a confié le pilotage du Plan Régional Bâtiment Durable, déclinaison régionale du Plan Bâtiment Durable national, qui doit être adopté avant la fin de l'année 2013. En avril prochain, une plénière visera à structurer ce plan avec les axes à privilégier de façon transversale (thématiques filière, formation, performance environnementale globale du bâti). Il s'agit d'engager la mutation de la filière et pas

simplement de l'accompagner, c'est la vocation du Plan régional bâtiment durable autour des spécificités du territoire breton. C'est le service de F.X. de Blinières qui en assure le pilotage technique.

- B. Bouchet : le réseau qui vient d'être constitué est une chance pour tous, le niveau national ne pilote pas ce réseau qui est une opportunité au niveau régional pour partager et capitaliser, c'est une démarche qui demande la participation de tous pour réussir.
- Y. Basset : pas de pilotage de l'ADEME au niveau national mais une animation pour mettre en relation les membres du BEEP les uns avec les autres. On souhaite que ce réseau breton s'inscrive dans cette même logique c'est à dire de ne pas se substituer à ce qui existe déjà mais d'essayer d'enrichir les expériences des uns avec celles des autres et de nous faire gagner du temps pour être encore plus efficace.